

**COMMUNE DE CAURO**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025 A 18H30**

**Nombre de membres en exercice : 14**

Présents : 9

Absents : 5

dont représentés : 4

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Suffrages exprimés : 13**

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :**

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Françoise MASSEI, Camille ROSSI, Lucette AMARO, Antoine ANTONA, Hélène AUBRY, Simon FIDELI, Patrick RINIERI

**Date de la convocation :**

3 avril 2025

**Absents :**

Barbara CASINI, Marina EVANGELISTI (procuration à Paul BERNARDI), Elodie MARSILJ-PELLICCIA (procuration à Camille ROSSI), Fabienne PERALDI (procuration à Marie-Françoise MASSEI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI (procuration à Pascal LECCIA)

**Délibération affichée en mairie**

le : 17 avril 2025

**Secrétaire de séance :** Lucette AMARO

**Télétransmission au contrôle de**

légalité le : 16 avril 2025

**Accusé réception reçu**

le :

**Délibération n°002-005-2025 : Vote du budget primitif 2025 (M57)**

Le budget primitif 2025 se décompose de la manière suivante :

**En section d'investissement**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	708 770,64	971 777,14
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 164 244,23	1 039 401,86
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 77 244,13	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 950 259,00	2 011 179,00

**COMMUNE DE CAURO**

**En section de fonctionnement**

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 333 620,00	1 609 900,46
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 318 025,54
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		2 333 620,00	2 927 926,00

Le total du budget primitif est donc de 4 283 879 € en dépenses et 4 939 105 € en recettes.

Les deux sections sont en suréquilibre.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le budget primitif 2025 tel que présenté
- ✓ **AUTORISE** le Maire à effectuer des mouvements de crédits dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles, et ce dans chacune des sections (sauf chapitre 012 en fonctionnement).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Pascal LECCIA

